

SCHÉMA PLURIANNUEL DE L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

PLAN D'ACTION 2024

L'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes » rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous les citoyens et citoyennes, qu'ils ou elles soient ou non en situation de handicap (visuel, auditif, moteur, trouble dys...).

Cela concerne les sites internet, intranet, extranet, applications mobiles, progiciels et mobiliers numériques (bornes interactives).

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans. L'objectif est d'informer le public des moyens et actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le conseil communautaire de la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud a validé, lors du conseil communautaire du jeudi 28 octobre 2023 la mise en œuvre d'un schéma pluriannuel d'amélioration de l'accessibilité numérique des outils mis à disposition des usagers du territoire et de ses collaborateurs.

Ce document présente le plan annuel 2024 associé au schéma pluriannuel 2024-2026.

Il récapitule les actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2024, leur avancement et leur date d'échéance si elle est connue.

SCHÉMA PLURIANNUEL DE L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

CATÉGORIE	ACTION	MISE EN ŒUVRE	AVANCEMENT	ÉCHÉANCE
<i>Tests et mise en conformité</i>	Réalisation de l'audit de conformité du site de MACS et mise en conformité: www.cc-macs.org	En cours	60%	1er trimestre 2024
<i>Tests et mise en conformité</i>	Réalisation de l'audit de conformité du site Yego et mise en conformité: www.yego.fr	En cours	60%	1er trimestre 2024
<i>Gouvernance</i>	Mise en œuvre d'un marché de prestation d'audit, de conseil et d'expertise en accessibilité numérique.	En planification		
<i>Développement des compétences internes</i>	Sensibilisation et formation des agents de la DSI à l'accessibilité numérique.	En planification		
<i>Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les relations avec les fournisseurs</i>	Insertion de mentions en faveur de l'accessibilité numérique dans les marchés publics.	En cours	50%	1er trimestre 2024
<i>Tests et conformité</i>	Réalisation de l'audit de conformité de l'intranet de MACS et mise en conformité	En planification		
<i>Tests et conformité</i>	Réalisation de l'audit de conformité de l'application de gestion de l'urbanisme de MACS et mise en conformité	En planification		